



## PREMIERES JOURNEES DE PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA MAIN

4-5 AVRIL 2011

QUETIGNY, GALERIE COMMERCIALE CARREFOUR

### SOMMAIRE

CONTEXTE : LA PROBLEMATIQUE DES ACCIDENTS DE LA MAIN EN FRANCE .....	p 2
> DEUX MAINS POUR LA VIE .....	p 3
> UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE .....	p 4
> PREVENTION ET BONNES PRATIQUES .....	p 5
> Annexes : données chiffrées	

#### Contacts :

**Pour les aspects médicaux :** SOS MAINS Dijon-Bourgogne, ABM Mains / Dr MEYER 06 14 11 18 55

**Pour la prévention :** Carsat Bourgogne et Franche-Comté /

Service communication 03 80 70 56 70 / 03 80 70 50 11

# LA PROBLEMATIQUE DES ACCIDENTS DE LA MAIN EN FRANCE

## Un enjeu de Santé publique

Au nombre de 1 400 000 par an, les accidents de la main représentent un véritable enjeu de santé publique. Un tiers surviennent au travail et deux tiers sont liés à des situations de la vie courante (activités domestiques, bricolage, jardinage, sports,...). Les professionnels de la chirurgie de la main enregistrent une augmentation régulière des cas d'urgence. Dans la plupart des cas, sont en cause la méconnaissance du risque, une mauvaise préparation du geste, la précipitation, l'utilisation d'un outil inapproprié et, surtout, l'absence quasi systématique de gants protecteurs.

## La main, la grande absente de la prévention

Ces accidents représentent un coût social et économique majeur, médical et postmédical (invalidité, arrêt de travail), sans parler du coût individuel psychologique pour le blessé en cas de traumatisme grave. D'autant plus que, faute d'information, les personnes blessées se dirigent parfois vers des services d'urgences non spécialisés où les traitements, par défaut de compétence, ne sont pas toujours adaptés. Cela peut conduire à des ré interventions secondaires toujours plus difficiles qui entraînent des arrêts de travail supplémentaires. En effet et c'est un paradoxe, la main, outil précieux et irremplaçable de toutes les situations de la vie, à tous âges et pour toutes les activités, bénéficie peu d'actions de sensibilisation et de prévention auprès du grand public.

## Une première campagne nationale menée par la FESUM

C'est pourquoi, la FESUM (Fédération Européenne des Services d'Urgences Mains) et ses 50 centres d'urgences mains, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, ont décidé d'agir ensemble et de lancer pour la première fois une campagne de sensibilisation sur la prévention des accidents de la main. Destinée d'abord au grand public, cette action concerne aussi le milieu éducatif comme les institutions et les entreprises. Objectifs : une meilleure prise en compte de la protection de la main, des repères sur les bonnes pratiques, une évolution des comportements et aussi, la reconnaissance, au plan des pouvoirs publics, de la FESUM comme l'organisme compétent des urgences de la main. Cette campagne ambitieuse qui se déroule sur un an, du 22 octobre 2010 au 3 décembre 2011. Elle est parrainée par les Ministères de la santé, du travail, de l'éducation nationale, par la Haute Autorité de Santé et la Commission de la Sécurité des Consommateurs.

## Le rôle de l'Assurance maladie risques professionnels

Présentes dans les entreprises pour les aider à définir et à mener à bien leurs actions de prévention, les ingénieurs et contrôleurs de l'Assurance maladie risques professionnels disposent d'aides financières et d'outils efficaces dans la prévention des accidents de la main. Chaque secteur d'activité étant concerné, toutes les entreprises sont impliquées. Durant ces deux jours, l'Assurance maladie risques professionnels animera des séances d'information à destination des élèves des filières techniques et professionnelles et des apprentis. Elle présentera aussi les protections collectives à mettre en place pour éviter les accidents de la main : systèmes d'alertes et de blocages, grilles de protection... La prévention des accidents de la main est liée à une bonne connaissance du fonctionnement des machines et de leur maintenance.

## DEUX MAINS POUR LA VIE

Est-il besoin de rappeler **le rôle central de nos mains dans toutes les situations de la vie** quotidienne et professionnelle, tous les jours à tous les âges et dans tous les domaines,... ?

Caresser, palper, saisir, serrer, écrire, se nourrir, peindre, jouer, ... organe de communication, comme de séduction, l'intelligence de la main est immense, ses fonctions infinies. Cet outil universel à disposition permanente est néanmoins d'une complexité et d'une vulnérabilité extrêmes.

En effet **d'un point de vue physiologique**, la main dispose d'une grande diversité tissulaire : une trentaine d'os, une trentaine d'articulation, 24 tendons, de nombreux nerfs, un riche réseau d'artères et de veines et des petits muscles. C'est grâce à cette complexité anatomique que la main va, aussi bien être un outil d'une extrême précision et finesse, que permettre des prises en force. La main offre tout un spectre de fonctionnalités et de possibilités gestuelles, mais elle est en même temps fragile et vulnérable. **Une blessure, même minime, de l'un de ses composants est susceptible d'entraîner des séquelles définitives.** Une plaie de 2 mm de profondeur peut par exemple entraîner une section d'un tendon, d'un nerf ou d'une articulation, en créant un handicap plus ou moins long. Ces plaies minimes, mais graves, sont d'autant plus trompeuses qu'elles n'entraînent pas forcément de douleur ou de saignement important.

Il est donc indispensable de préserver ses mains en adoptant **une culture de prévention** : prise de conscience de la vulnérabilité et des risques pour la main, en prenant quelques précautions simples (choix du bon outil, préparation du geste, temps pour agir, bague retirée,...) et, surtout, en protégeant ses mains avec le port de gants adaptés aux tâches.

# ACCIDENTS DE LA MAIN : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

## 1 400 000 accidents dont 620 000 graves

Parmi les accidents de la vie courante, déclarés grande cause nationale en 2011, les accidents de la main figurent dans le ploton de tête (1,5 accident sur 10). Ils constituent la 1<sup>ère</sup> cause de fréquentation des services d'urgences. Sur les 1 400 000 accidents annuels de la main dont 620 000 graves, 2/3 (933 400) sont des accidents de la vie courante et 1/3 (466 600) sont des accidents du travail.

Ces accidents de la main concernent pour 62% les hommes et 21% des enfants entre 10 et 14 ans. **La FESUM estime qu'un accident de la main survient en France toutes les 20 secondes.**

## Des accidents en augmentation

Globalement le nombre de ces accidents est en augmentation régulière (+ 25%, voire davantage pour certains centres FESUM, sur les cinq dernières années). Principales raisons, un contexte de société qui stimule la pratique des activités manuelles de toute nature, avec en particulier : des retraités plus nombreux, le développement des loisirs, le succès du bricolage, du jardinage ; ... et du « faire soi-même », de plus en plus en vogue par temps de difficultés économiques.

## 38 % des accidents du travail

Dans le domaine professionnel, les accidents de la main représentent 38% des accidents du travail. Ils sont la 1<sup>ère</sup> cause d'accidents avec arrêt de travail et la 1<sup>ère</sup> cause d'accidents avec incapacité permanente. Ces accidents sont en progression, en particulier auprès des jeunes apprentis et artisans. Si la prévention existe en milieu professionnel pour les salariés en CDI, en revanche ce n'est pas le cas pour ceux en CDD et les intérimaires, des statuts en croissance ces dernières années et pour lesquels il n'existe pas de législation liée à la prévention. La tendance à supprimer le tutorat et l'absence de formation aux bons gestes expliquent cette hausse des accidents de la main.

Concernant les accidents du travail, on estime que :

- 35% des accidents de la main (plus de 165 000) ont fait l'objet d'un arrêt de travail,
- 2,2% des accidents (plus de 10 000) ont entraîné une incapacité permanente partielle,
- le nombre de journées perdues avec arrêt de travail s'élève à près de 5 500 000 en 2008.

## Un coût majeur

Le coût des accidents de la main comprend deux paramètres : le coût médical et le coût indirect. On estime à 12 000 € le coût moyen global d'un accident de la main, quelque soit la gravité du traumatisme et de la lésion, sachant que pour une lésion mono tissulaire (atteinte d'un seul élément, soit la peau, soit un tendon, soit l'os) le coût moyen est en moyenne de 5 800 €. Pour une section d'un seul tendon fléchisseur d'un doigt le coût global moyen est quand même de 16 000 €. Les coûts indirects constituent une grosse part des coûts globaux, en particulier pour les accidents du travail (ils atteignent 80%).

Des dépenses considérables, sachant, par exemple, qu'un accident entraînant une incapacité permanente supérieur à 9%, ouvre droit au paiement d'une rente à vie (d'un montant de 85 405 € en 2002) ou d'une rente mensuelle (d'un montant de 1 479€ en 2002).

**De fait, les accidents de la main constituent un véritable enjeu de santé publique et un défi en termes d'économie de la santé.**

## PREVENTION DES ACCIDENTS DE LA MAIN

## Du bon sens, des gestes simples

A ce jour, les chirurgiens constatent que la très grande majorité des personnes blessées est loin d'avoir identifié les risques et que l'accident aurait pu être évité facilement par l'adoption de gestes simples.

La première démarche est **de connaître les conduites à risques pour les éviter**, par exemple : un éclairage insuffisant, l'utilisation d'un outil non adapté (comme le couteau pour ouvrir un pot de peinture), un repas trop arrosé, le stress, le manque de temps, l'alliance qu'on laisse à son doigt, ... Ensuite, il s'agit de **protéger systématiquement ses mains par le port de gants**, réflexe quasi absent pour la grande majorité des personnes blessées. Si le public n'hésite pas à investir dans des chaussures adaptées à la situation (sports, marche, danse, antiglisse,...), il est beaucoup moins sensible à la protection de ses mains. Et pourtant, aujourd'hui, il existe des gants adaptés à toute taille de main, à tout type d'activité manuelle, et résistant à toute sorte de matériaux. La palette de leurs propriétés est vaste : anti – abrasion, contamination, coupures et perforations, brûlures,... protection thermique et contre les produits chimiques ou caustiques, ... De la cotte de maille pour les bouchers ou le secteur de l'animalerie (pour éviter les morsures), à la pellicule en latex très fine pour les chirurgiens, en passant par le tricoté polyamide pour les métiers agricoles, le cuir résistant pour ouvrir les huîtres, le 100% coton enduit de latex pour tailler ses rosiers, ... la liste et les spécificités des habits protecteurs des mains est longue. Et pour des gants normés, leur efficacité n'est plus à prouver. **En termes préventifs, le choix des outils a également son importance.** Actuellement, le public peut se fournir de nombreux outils à usage professionnel, à acheter ou louer. Bien les utiliser ne s'improvise pas. Il convient de privilégier des outils bien conçus, munis de dispositifs de protection (coupe circuit, lame rétractable, poignet ergonomique, burin protégé,...) et de lire attentivement les modes d'emploi.

L'Assurance maladie risques professionnels sensibilise aussi les entreprises au quotidien sur les mesures collectives à mettre en place au niveau de l'utilisation des machines et de leur maintenance. **Aucun gant de ne sauver d'un écrasement de la main par une presse. Les sécurités des machines doivent être installées et opérationnelles.**

## Et en cas d'accident que faire ?

Selon la blessure, les premiers gestes : immobiliser le doigt (si foulure), passer la zone atteinte sous l'eau froide (si brûlure), nettoyer puis désinfecter la plaie, si le saignement est important installer un pansement légèrement compressif et surélever le membre. En cas d'amputation, ramasser les fragments et les disposer dans un linge propre puis dans un sac en plastique étanche ; placer ensuite ce sac fermé dans un autre sac contenant de l'eau et des glaçons (pour le maintien à une température de 4°). Parallèlement, envelopper la main amputée dans un pansement et la surélever pour limiter le saignement (pas de garrot). Pour toutes les blessures, il est important de vérifier et refaire, si besoin, les vaccins anti tétanos. Attention, l'absence de douleur ou de saignement n'est pas le signe du caractère bénin de la plaie. Celle-ci devra être explorée pour vérifier l'absence de lésion sous jacente. **Ne jamais négliger une blessure ou un traumatisme minime de la main et toujours demander l'avis d'un médecin, si possible spécialiste.** Mais surtout, il s'agit de s'adresser aux services d'urgences de la main pour des soins et traitements les plus adaptés et dispensés par des chirurgiens dont c'est le cœur de métier. A éviter, comme cela arrive souvent : se diriger vers des services non spécialisés. Ce qui peut impliquer des réinterventions secondaires tardives causant d'autres séquelles et des arrêts de travail supplémentaires.

## **ANNEXE 1 – Données chiffrées complémentaires**

- Répartition des accidents de la main appartenant à la catégorie « Accidents de la vie courante »

Loisirs & jeux : 14%

Activités domestiques : 51%

Sports : 21%

Bricolage & jardinage : 14%.

- Répartition des accidents de la main par type de lésions

Plaie = 38%

Commotion, contusion = 24%

Fracture = 15%

Entorse = 12%

Autres = 11% dont les amputations = 1,4 %.

- Produit, objet ou sujet ayant provoqué la lésion (par ordre de priorité) :

sol (chute)

personne ou animaux

portes et fenêtres

couteau

outils

ballon

verre

boîte et emballage

particules de bois ou de plastique (échardes).

## **ANNEXE 2 – Données chiffrées Assurance maladie risques professionnels pour 2009 en Bourgogne et Franche-Comté**

- Nombre d'accident avec arrêt (toute partie de la main confondue) : 8 000 accidents
- Coûts : 23 millions d'euros dûs aux accidents de travail avec arrêt
- Nb de jours d'arrêt : 325 000 jours d'arrêt
- Population la plus touchée : les intérimaires, les salariés de la grande distribution, le BTP en particulier les menuisiers et les salariés de la restauration.

## **ANNEXE 3 – La FESUM (Fédération Européenne des Services d'Urgences Mains)**

Association (loi 1901) créée en décembre 1979, la FESUM a pour vocation de coordonner l'activité et les recherches, dans les domaines de l'enseignement de la chirurgie d'urgences de la main et de la microchirurgie, de la recherche et de ses applications. Sa mission est d'assurer la meilleure qualité possible de soins aux blessés de la main, grâce à la coordination des services membres de la Fédération. Elle définit le contenu des cahiers des charges et les conditions de prise en charge des urgences mains, assure le développement du réseau des centres et participe à l'évaluation (qualitative et quantitative) des urgences. Elle est parrainée par La Haute Autorité de Santé, la Société Française de Chirurgie, l'Académie de Chirurgie.